Fournitures et Services courants

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE MANGA

Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA PRECISION DU TYPE D'AGREMENT TECHNIQUE ET LA DATE LIMITE DU DEPOT DES OFFRES DE L'AVIS PARU DANS LE QUOTIDIEN N°4148 DU MARDI 27 MAI 2025, PAGE 44

Avis de demande de prix N°2025-010/MS/SG/CHR-MNG/DG/PRM du 16/05/2025

Financement : Budget du CHR de Manga, exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025, du Centre Hospitalier Régional de Manga. Le CHR de Manga dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**Agrément technique A2 dans le domaine des réactifs et consommables de laboratoire**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation est en lot unique et se définit comme suit : <u>Lot unique</u> : Acquisition de réactifs généraux et consommables de laboratoire au profit du Centre Hospitalier Régional de Manga.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga,

Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à la caisse dans l'enceinte du CHR de Manga. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au bureau de la Personne responsable des marchés du CHR de Manga au plus tard le 11/06/2025 à 09 heures 00 TU.. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

 $\underline{\text{NB}}$: Le budget prévisionnel est de vingt-trois millions (23 000 000) F CFA TTC.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Brahima SAWADOGO